



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2018

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

L'Assemblée générale ordinaire du Comité Régional d'Equitation Ile-de-France se tiendra le :

Lundi 17 décembre 2018 à 14h00

FFE - Site de Boulogne-Billancourt
81, avenue Edouard Vaillant
92100 Boulogne-Billancourt

Les adhérents du Comité Régional d'Equitation Ile-de-France au 31 août 2018, et à jour de leur cotisation, pourront voter **exclusivement par internet du jeudi 29 novembre 2018 à 08h00 au lundi 17 décembre 2018 à 15h15.**

Cette Assemblée générale peut valablement délibérer si son quorum est réuni (article X.B des statuts CRE).

ORDRE DU JOUR :

13h00 : Accueil café & ouverture du bureau de votes,
13h30 : Intervention du GHN sur les actualités fiscales et juridiques,

15h00 : AGO, points soumis aux votes :

1. Rapport moral et quitus 2018,
2. Rapports financiers et quitus 2018,
3. Budget prévisionnel 2019,
4. Questions diverses.

15h45 : Intervention de la FFE – les formations (la réforme, les tuteurs, l'emploi, la retenue à la source...),
17h00 : Pot de l'amitié.

Les adhérents seront appelés à voter par internet sur les trois points soumis en vote, comme mentionnés ci-dessus.

Le jour de l'Assemblée générale, les adhérents pourront voter sur place par internet jusqu'à 15h15.

Les documents faisant l'objet du vote sont consultables sur le site du CRE Ile-de-France

<http://www.cheval-iledefrance.com>.

Les statuts et règlement intérieur du CRE sont consultables sur le site www.ffe.com (rubrique La FFE > Statuts et Règlement intérieur).

Si le quorum requis n'est pas atteint, le vote par internet reprendra du **mardi 18 décembre à 08h00 jusqu'au jeudi 20 décembre 2018 à 15h15.**

Le présent courrier tient lieu de convocation pour une seconde Assemblée réunie sans condition de quorum le **20 décembre 2018 à 14h00** à l'adresse suivante : FFE - Site de Boulogne-Billancourt, 81 avenue Edouard Vaillant, 92100 Boulogne-Billancourt

Les votes enregistrés pour la première Assemblée générale sont valables pour la seconde Assemblée générale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Emmanuel Feltesse
Président du CRE Ile-de-France